Vol. XVIII. Saint-Boniface, Manitoba, 25 Juillet 1889 No. 40.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

REPRODUCTIONS.

CARCASSONNE.

Je me fais vieux, j'ai cinquante ans,
J'ai voyagé toute ma vie
Sans avoir pendant tout ce temps
Pu satisfaire mon envie.
Je sais bien qu'il n'est, ici-bas,
De bonheur complet pour personne,
Mon vœu ne s'accomplira pas,
Je n'ai jamais vu Carcassonne.

On voit la ville de là haut
Derrière les montagnes bleues,
Mais pour y parvenir il faut,
Il faut faire cinq grandes lieues ;
En faire autant pour revenir.
Ah ! si la vendange était bonne !
Le raisin ne veut pas jaunir...
Je ne verrai pas Carcassonne.

On dit qu'on y voit tous les jours,
Ni plus ni moins que le dimanche,
Des gens qui s'en vont sur le cours
En habit noir, en robe blanche !
On dit qu'on y voit des châteaux
Grands comme ceux de Babylonne,
Un évêque et trois généraux...
Je ne connais pas Carcassonne !

Le vicaire a cent fois raison,
C'est des imprudents que nous sommes.
Il disait dans son oraison
Que l'ambition perd les hommes.
Si je pouvais trouver pourtant
Deux jours à la fin de l'automne...
Mon Dieu ! que je mourrais content
Après avoir vu Carcassonne !

Mon Dieu, mon Dieu ! pardonnez-moi,
Si ma prière vous offense,
On voit toujours plus haut que soi
En vieillesse, comme en enfance !
Ma femme avec mon fils Aignan
A voyagé jusqu'à Narbonne ;
Mon filleul a vu Perpignan,
Je n'ai jamais vu Carcassonne !

Ainsi parlait près de Limoux
Un paysan courbé par l'âge,
Je lui dis : Ami, levez-vous,
Nous allons faire le voyage.
Nous partîmes le lendemain
Mais que le bon Dieu lui pardonne,
Il mourut à moitie chemin...
Il n'a jamais vu Carcassonne !

GUSTAVE NADAUD.

PENSÉES.

—Sachons mettre le devoir et la dignité avant tout.

—Le bien fonde les nations, le mal les couche au tombeau.

—Le droit périt moins par la violence que par la corruption.

—La peine est la condition de tout service et l'instrument de toute gloire.

—Tout pouvoir qui ne produit pas l'obéissance et la vénération ne prépare que sa mort.

—L'amitié n'est si divine que parcequ'elle donne le droit de dire la vérité aux hommes qui la disent si peu et l'entendent si rarement.

—On voit des amours effrénés tomber comme un vent qui s'apaise, et celui-là même qui adorait tout à l'heure ne sait pas d'où vient l'indifférence qui a glacé son transport. C'est que la beauté sensible n'a pas de fond suffisant par elle-même, semblable à ces lacs brillants qui manquent de profondeur et ne peuvent retenir à l'ancre les barques jetées sur leurs eaux.

BIENSÉANCE.

La bienséance embrasse toutes les actions de la vie ; elle veut que nous soyons modérés dans nos plaisirs, circonspects dans nos discours et toujours ennemis de ce qui blesse notre devoir.

Les principales règles de la bienséance sont :

1o De ne pas affecter une mise au-dessus ou au-dessous de notre état ;

2o De témoigner aux autres les attentions et les égards auxquels ils ont droit ;

3o De ne pas aborder d'un air enjoué les personnes que l'on sait avoir des sujets particuliers de tristesse ;

4o De ne pas affecter des airs dédaigneux et pleins de fierté ;

5o D'éviter le grand nombre de paroles, les explications, les digressions, tout cela déplait et impatiente ;

6o De parler avec beaucoup de simplicité et jamais avec chaleur, de ne prendre la parole qu'à son tour, et d'avoir bien soin de ne pas interrompre ceux qui parlent ;

7o De prendre toujours le parti de la justice et de la raison ; d'y appeler les autres par un air de douceur et de condescendance qui n'ait rien d'affecté ;

8o De ne pas s'emparer seul de la parole chaque fois que l'on agite un sujet nouveau ;

9o De laisser la parole à celui ou à celle qui parle, et de ne parler que lorsque l'interlocuteur a fini ;

10o D'éviter, autant que possible, de parler bas à ceux près de qui on est placé ;

11o De parler peu, mais à propos. Un grand parleur fatigue, un homme taciturne ennuie ;

12o De ne pas parler de soi. Qu'est-ce que l'on peut dire de nous avec bienséance ? Si nous parlons de nos vertus, de nos talents, nous ennuyons et nous nous rendons ridicules ;

13o De ne pas, lorsque quelqu'un parle, tirer une lettre de sa poche, regarder l'heure qu'il est, battre le tambour avec ses doigts, fredonner un air ;

14o De ne point prendre dans la conversation des airs affectés ; il convient d'avoir un langage toujours aimable, doux et honnête.

MON EXPULSION.

M. Paul de Cassagnac a été expulsé de la Chambre des députés.

Voici l'article qu'il a publié à ce sujet dans l'*Autorité* :

Je viens d'être expulsé de la Chambre des députés comme une simple congrégation non autorisée, comme un simple Prince, et avec une unanimité qui me touche et m'honore.

C'est la troisième fois que cette aventure m'arrive, et j'ai la faiblesse de n'en éprouver aucun regret.

La première fois, c'était pour avoir dit à Jules Ferry qu'il était "LE DERNIER DES LACHES."

La seconde fois, c'était pour avoir dit au même Ferry qu'il était "LE PREMIER DES MENTEURS."

J'étais allé peut-être un peu loin, comme on le voit, mais je ne crois avoir, en cela, que devancé le jugement de l'histoire et la justice du peuple.

Cette fois-ci, c'est pour avoir dit à Thévenet, garde des sceaux, qu'il était "LE COMPLICE ET L'ASSOCIÉ DE JACQUES MEYER LE VOLEUR."

Evidemment, ces expressions sortent des règles ordinaires et pudibondes du parlementarisme. Mais le parlementarisme, je m'en moque, et la vérité avant tout !

Ce Thévenet, avec sa tête de forçat, avait eu l'audace de venir nous raconter à la tribune une histoire à vomir debout.

Des propositions auraient été faites, d'après lui, à Jacques Meyer, le voleur, par des journalistes appartenant aux journaux boulangistes ou conservateurs, propositions ayant pour but d'obtenir de lui de FAUSSES déclarations contre le susdit Thévenet.

Et à l'appui de cette affirmation, Thévenet nous apportait des lettres de Jacques Meyer, saisies chez sa mère, madame Meyer.

Or, il n'y avait pas un mot de vrai dans tout cela.

Thévenet mentait, et mentait effrontément.

Non-seulement il mentait, mais sa police était l'auteur de toutes ces lettres, écrites sur commande, saisies après coup, et destinées à faire croire que Jacques Meyer avait été réellement l'objet de manœuvres coupables tendant à compromettre le gouvernement de la République.

Cette ignoble comédie dans laquelle un garde des sceaux évoquait le témoignage d'un voleur aux applaudissements d'une majorité sans scrupules, d'une majorité sans pudeur, nous a fait monter l'indignation à la gorge.

D'autant que ce drôle se tournait à chaque instant du côté de la Droite et avait l'air de dire que nous étions pour quelque chose dans le roman, imaginé par lui, réglé par lui.

Nous n'y avons pas tenu.

Nous nous sommes souvenus que Thévenet, le garde des sceaux, avait été l'avocat de Jacques Meyer, et qu'il y avait une rare imprudence, ayant été l'avocat de ce personnage abject, à se servir de son témoignage plus que suspect, et contre d'honnêtes gens.

Et le spectacle de cette Chambre battant des mains, à la lecture de pareils papiers qui ne devraient pas sortir des greffes du bagne et qui salissaient la tribune française, m'a obligé à cravacher le Thévenet, en lui jetant en plein visage l'ignominie de son rôle.

Cela m'a valu l'avantage d'une nouvelle expulsion, et je suis sorti en disant à la Chambre : "Vous " avez comme garde des sceaux, " un coquin qui serait tout aussi " bien à sa place, dans la prison " de Poissy, que sur les bancs des " ministres ! "

Si je répète ici, cette dernière phrase, c'est que je crains fort que la sténographie ne l'ait volontairement oubliée.

Ainsi donc, la majorité républicaine reste conséquente et logique avec elle-même.

Elle a commencé cette législature par l'invalidation en masse des députés de la Droite.

Elle la termine par les expulsions.

Cela s'enchaîne et complète l'œuvre basse et ignoble de la proscription.

Un député en exil, attendant d'être jugé par ses ennemis mortels du Sénat ; deux députés hors de la Chambre ; des députés arrêtés à Angoulême, voilà où devait en venir une majorité affolée, éperdue et qui n'a plus, dans son épouvante, que les ressources qu'indiquent la violence et l'arbitraire.

Mais s'ils nous expulsent du Parlement, le jour approche où le suffrage universel, dégoûté d'eux, écœuré d'eux, les expulsera à leur tour et les chassera, non pas pour quelques séances, comme moi, mais pour toujours, des bancs qu'ils ont souillés par leur attentat !

Et je me dis que si, dans certains endroits, on vous flatte en vous disant : "Faites-moi l'honneur d'entrer," dans d'autres endroits, au Palais-Bourbon, par exemple, on vous flatte davantage en vous faisant l'honneur de vous faire sortir.

Je sors de là la tête haute comme j'y rentrerai bientôt, porté par le suffrage universel, et cette fois-ci, j'espère, j'en suis certain, j'y rentrerai en même temps que le balai et du côté du manche !

PAUL DE CASSAGNAC.

QUE PENSER DE LA VIE ?

Un octogénaire, se sentant près de sa fin, fit venir ses enfants et petits-enfants, et leur dit :

—Mes enfants, je vous demande pardon de vous avoir donné la vie.

Les plus petits, qui tenaient à leurs mains des cerceaux, des cordes à sauter, des balles, ne parurent pas comprendre.

—Allez jouer, mes enfants, leur dit le grand-père en souriant.

Trois jeunes hommes s'avancèrent d'un pas et s'inclinèrent. L'un d'eux dit :

—Grand-père, je ne regrette pas de vivre. La nature est si belle.

Le second dit :

—Il y a tant de choses à apprendre, et on est si heureux de connaître peu à peu la vérité !

Un troisième mit la main sur son cœur et dit :

—Il est si doux d'aimer !

Le vieillard sourit, et quelques ombres s'effacèrent de son front.

Un autre fils, d'âge mûr, s'approchant de lui à son tour, lui dit :

—Père, je sais maintenant combien c'est une chose grave et sérieuse que la vie. J'ai dejà connu beaucoup de ses joies et aussi beaucoup de ses douleurs. Mais je ne suis pas sans soutien contre les épreuves ; j'aime ma patrie et, il y a quelques semaines, en combattant pour elle, j'ai eu conscience que je ne lui était pas inutile. Je sens qu'il est vrai que tous les hommes sont frères et, dans la modeste mesure de mes efforts, je fais ce que je peux pour soulager les souffrances des moins heureux. A mon foyer, j'ai pour me soutenir dans l'accomplissement de mes devoirs, la tendresse de la compagne que j'ai choisie, et notre amour pour nos enfants. Pour moi, le mal, jusqu'à ce jour, ne l'a pas emporté sur le bien. Je ne peux pas maudire la vie. Je vous remercie de me l'avoir donnée.

Ensuite, hélas ! une femme en deuil s'agenouilla devant l'aïeul, lui baisa la main où tombèrent des larmes ; elle ne prononça pas une parole ; elle avait perdu son enfant.

Le vieillard la releva, l'embrassa et murmura doucement :

—Oui, tous les maux peuvent se supporter et se compenser, excepté la mort de ceux qu'on aime. Là est l'épreuve suprême, là est le grand mystère ! Quelques jours encore, et, j'espère, le voile qui nous le couvre tombera de mes yeux !

L'AGE D'OR.

Qu'ils sont féconds, doux et vivants, ces jours de notre âge d'or, où l'enfant vit et respire dans la confiance et dans l'amour ; où l'enfant croit d'une foi pleine que son père et sa mère savent tout, qu'il sont puissants comme des anges, et que, réfugié dans leur sein, nul mal ne le peut atteindre ; où la bouche, pleine de confiance, demande le sens de la parole, demande quelque marque d'amour.

Ce qu'on lui donne, il le reçoit ; il ignore que l'on puisse tromper, que l'on puisse faire un faux don.

Toujours entouré de tendresse, son âme est tout entière ouverte, épanouie comme son visage. Le rayon de son cœur s'élance droit au dehors, sans crainte et sans détour, et les impressions de la vie trouvent tout ouvert pour pénétrer.

Comment, sous cette bénédiction, l'enfant pourrait-il ne pas croître et dans son âme et dans son corps ?

Vivre dans le sein et sous les ailes d'êtres sages et puissants, qui nous protègent, qui nous dirigent et qui nous donnent tout ; n'avoir qu'à suivre, à recevoir, à obéir et à aimer, n'être en aucun temps seul au monde ; avoir un centre visible en ce monde pour y rapporter notre vie ; dormir sous la garde de celle qui veille sur notre couche, comme l'ange gardien, qui souffre des mille dangers passant sur notre tête ; lorsque nous-mêmes en ignorons l'approche : telle est la vie dans notre enfance, dans notre âge d'or.—GRATRY.

CONTRATS DE LA MALLE.

Des SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au Maître Général des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à MIDI DE VENDREDI, LE 23 AOUT 1889, pour le transport des malles de Sa Majesté, sur contrats offerts pour quatre ans sur chacune des routes suivantes, à partir du 1er octobre prochain :

Balgonie et la station du chemin de fer, 12 fois par semaine, distance calculée, ½ de mille.

Boscurvis et Moosomin, une fois par semaine, distance calculée, 107 milles.

Bridge Creek et station du chemin de fer, 3 fois par semaine, distance calculée, 3½ milles.

Carssdale et Régina, une fois par semaine, distance calculée, 22 milles.

Clarkleigh et Reaburn, deux fois par semaine, distance calculée, 40 milles.

Fort Francis et Portage-du-Rat, deux fois par mois, distance calculée, 160 milles.

Orrwold et Raven Lake, une fois par semaine, distance calculée, 12 milles.

Parklands et Qu'Appelle, une fois par semaine, distance calculée, 11 milles.

Des avis imprimés contenant plus d'informations quant aux conditions des contrats offerts peuvent être vus et des blancs de soumissions obtenus aux différents bureaux de poste nommés et à ce bureau.

W. W. McLEOD,
Inspecteur des B. de Poste.
Bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Poste, Winnipeg, 12 juillet 1889.
3ins.18-7-89

Le Manitoba.

Jeudi, 25 Juillet 1889.

LE CONCILE PROVINCIAL.

Ces grandes assises de toute la province ecclésiastique de Saint-Boniface sont terminées. Pendant une dizaine de jours nos premiers pasteurs se sont consultés et ont demandé l'avis du clergé sur des questions religieuses de la plus haute importance. Mûs par ce zèle du salut des âmes qui ne cesse de les consumer depuis le premier pas qu'ils firent dans la carrière apostolique, ils ont voulu en quelque sorte unir, concentrer leur action bienfaisante, dans une déclaration formelle des principes qui les guident dans la direction qu'ils nous donnent Cette direction, pour avoir son efficacité, exige de notre part obéissance et fidélité; c'est pour l'affirmer davantage et la consolider que les Pères du concile nous ont tracé sommairement les gands devoirs du chrétien, du véritable enfant de l'Eglise catholique romaine.

Tous ceux qui ont entendu la lecture de ces sages décrets, lors des séances solennelles du concile, en ont déjà ressenti une salutaire influence. Nous devons maintenant soupirer, à titre de journal profondément catholique, après le grand jour où le saint vieillard qui nous régit, en lieu et place de Jésus-Christ, approuvera et signera ces décrets importants C'est cette approbation du Souverain Pontife qui permettra la publication détaillée de l'œuvre du concile, et qui donnera à toutes ses décisions le cachet d'authenticité, la force de loi qu'elles attendent encore.

Bien des impressions nous restent dans l'âme après cette magnifique fête de neuf jours, après ce spectacle si beau et si touchant qui nous a été offert! Il faudrait être impie, ou pis encore, pour rester indifférent à la grandeur, à la magnificence des cérémonies de l'Eglis Le culte n'est pas seulement intérieur; par un besoin du cœur humain il veut être extérieur, il veut paraître aux yeux de tous. L'Eglise, comprenant parfaitement cette nécessité de nature, a établi dans son culte un langage et une action Le concile auquel nous venons d'assister en avides spectateurs a déroulé devant nous une des plus belles cérémonies de l'Eglise, une de celles qui en disent le plus au cœur fidèle. Qu'il était beau, en effet, de voir ces cinq vieillards, ces cinq pontifes, agenouillés au pied du tabernacle et entourés d'une couronne de prêtres et de missionnaires! Sur son trône, apparaissait l'illustre métropolitain de Saint-Boniface, cet archevêque si vivement aimé, dont le nom est une gloire pour le Canada, et dont les œuvres devraient être écrites en lettres d'or dans l'histoire religieuse du pays. Presque en face, la douce figure de l'évêque de Saint-Albert traduisait les sentiments de ce cœur d'élite dont tous les battements appartiennent à ses chers enfants du Nord-Ouest. Monseigneur Faraud, le corps brisé par une infirmité douloureuse, mais l'âme d'apôtre encore toute jeune et pleine de vigueur, nous présentait d'un autre côté un beau témoignage de son zèle par son assiduité à assister à toutes les séances publiques ou privées du concile. Enfin, deux prélats auxiliaires, deux évêques sacrés en pays même de sauvages, attestaient de leur long apostolat par un épuisement de constitution contracté, l'un dans les glaces du pôle, l'autre dans les montagnes escarpées de la Colombie. Un de ces nobles athlètes manquait à l'appel, cloué qu'il est encore sur un lit de souffrance qui sera peut-être hélas! son lit de mort; mais sa pensée était avec nous, et il avait chargé le Rév. Père Augier de le remplacer comme délégué spécial. Il serait trop long de nous arrêter ici à tant d'autres missionnaires réguliers ou séculiers que l'on pouvait distinguer dans le sanctuaire et qui venaient tenir escorte à leurs chefs de combat à l'heure du grand concile. Qu'il nous suffise de nommer l'apôtre des Pieds-Noirs, le célèbre Père Lacombe; le vieux Père Maisonneuve, un des premiers missionnaires de l'Ile à la Crosse; le Rév. M. J. N. Ritchot, dont le nom fait partie de l'histoire de la colonie de la Rivière-Rouge; les RR. PP. Allard, Leduc et Camper; les RR. PP. Lory et Drummond S.J. qui, avec le concours de leurs frères en religions, dirigent si habilement notre jeunesse depuis leur arrivée au Manitoba. Tous ces prêtres zélés, et tant d'autres, é aient heureux de s'unir aux travaux conciliaires pour le plus grand avantage spirituel de la province ecclésiastique de Saint-Boniface, de cet immense territoire évangélisé depuis tant d'années au prix de mille fatigues. Voilà quel était le beau tableau vivant que nous offrait le concile, et certes! il était assez digne et grand pour qu'il éloigne ici toute fausse comparaison.

Si nous voulions maintenant donner une sorte d'appréciation des cérémonies religieuses du concile, il faudrait presqu'un volume. Comment ne pas assez admirer cette assemblée auguste de saints personnages qui ont reçu leur mission ou leur mandat, non pas du vote populaire, mais de Dieu lui-même par l'onction sacrée d'un Pontife déjà existant? Que dire de l'ordre, du calme, de la vraie liberté des intelligences conciliée avec une foi commune, qui règne en tout et partout? Tout se fait pour la plus grande gloire de Dieu; tout est rapporté à Dieu; tout est sacré, divin. On sent que les intérêts humains ne sont pas là pour faire varier l'opinion ou faire adopter des mesures qui répugnent radicalement au bien général. Le mode de procédure de l'Eglise dans un concile, mode qui existe en substance depuis les premiers siècles du christianisme, a trouvé ses reproductions dans les actes parlementaires du gouvernement civil. Emprunté des cours de justice romaines, ce mode a été transmis par l'Eglise aux âges subséquents, et les parlements des nations l'ont modifié et adapté à leurs coutumes ou droits respectifs. C'est encore un de ces bienfaits que l'Eglise a rendus àla société et auquel on ne pense guère, maintenant que cette société est loin des envahissements destructeurs de la barbarie, et que, foncièrement chrétienne, elle marche de jour en jour à un progrès surprenant.

Pour conserver plus efficacement le souvenir des fêtes qui viennent de passer, nous nous efforçons de donner un compte-rendu assez complet des deux grands jours qui ont fait suite à celui de l'ouverture, c'est-à-dire des deux séances solennelles de dimanche dernier, et de celle de la clôture, précédée mardi soir d'une de ces réjouissances publiques dont nous sommes si peu souvent les témoins.

DIMANCHE, 21 JUILLET.

A la grand'messe de dimanche, Mgr Clut fut le Pontife célébrant; il était accompagné du Rév. M. Samoisette, comme prêtre-assistant, et de MM. J M. Jolys et Elie Rocan, comme diacre et sous-diacre. Mgr l'Archevêque était au trône, assisté du Rév. P. Maisoneeuve, ainsi que du Rév. P. Fox et du Rév. M. Filion. Tous les Pères et les membres du concile occupaient les stalles du sanctuaire. Après une suite de cérémonies dont nous avons déjà donné l'ordre, on lut publiquement deux décrets touchant l'indépendance spirituelle et temporelle du Souverain Pontife et l'état clérical Pour permettre aux catholiques de langue anglaise de venir assister au concile on décida de proroger la séance à 7 hrs. du soir.

Le soir, une foule considérable de citoyens anglais de Winnipeg répondait généreusement à la délicatesse des Pères du concile. La cathédrale était pleine de fidèles, et les jeunes Messieurs chargés de placer les étrangers et les invités s'acquittèrent de leur tâche avec un succès louable. Les vêpres solennelles furent présidées par Mgr l'Archevêque. Un habile sermon de circonstance fut prêché par le Rév. P. Fox, O.M.I., de Winnipeg. Le prédicateur s'étendit longuement sur la grandeur de l'épiscopat, sur ses obligations, et sur le devoir des fidèles de vénérer l'évêque de leur diocèse respectif. Il termina par une belle allocution aux Pères du concile. Ce sermon fut très-goûté, spécialement par la partie de l'auditoire qui comprenait la langue anglaise. Trois décrets furent ensuite communiqués en latin et en anglais à tous ceux qui étaient présents; ils avaient pour objet l'unité de foi, le culte, et la direction des âmes.

L'office se termina à une heure assez avancée.

MARDI SOIR.

Le mauvais temps ayant empêché de compléter le programme des fêtes de l'ouverture du concile, le comité des citoyens tenait à reprendre ce programme mardi soir, à l'occasion de la clôture de ces grandes assises et à l'occasion aussi du 66ème anniversaire de la naissance de notre bien-aimé archevêque. La fête a été splendide. Plusieurs milliers de personnes, de tout âge et de toute condition, de diverses nationalités et même de diverses croyances, se pressaient dans les vastes allées des jardins du palais archiépiscopal pour entendre la musique du concert-promenade, pour admirer l'illumination de nos maisons religieuses d'éducation et de charité, et pour contempler les effets d'un magnifique feu d'artifice.

Vers les neuf heures, le corps de musique du 90ème bataillon, qui avait eu la générosité de nous offrir son concours, nous donna le premier morceau inscrit au programme et la promenade commença; puis, de tout côté on voyait surgir des jets de lumière. Sur les bords de la Rivière-Rouge, en face du palais et près de l'endroit où débarquèrent les premiers missionnaires du pays, un ballon de grande dimension se gonflait pour s'envoler vers les cieux. Vint ensuite une série de fusées lancées à des hauteurs prodigieuses et faisant pleuvoir des myriades d'étoiles aux couleurs variées. L'illumination était la plus belle qui se soit jamais vue à Saint-Boniface; celle de la maison vicariale des RR. SS. Sœurs de la Charité était surtout d'une richesse et d'une beauté incomparables. Nous avons surtout remarqué un portrait colorié de Mgr Provencher. Le palais de Mgr Taché, le collège des RR. PP. Jésuites, le pensionnat, l'orphelinat et l'hôpital des RR. Sœurs avaient, à chaque fenêtre, des lumières, des transparents et des inscriptions, et les arbres des jardins portaient des lanternes coloriées. Le tout présentait un aspect féérique.

De leur côté, les citoyens habitant les principales rues, rivalisèrent pour orner leurs résidences ou leurs places d'affaires. Sur l'avenue Provencher, nous avons surtout remarqué le bloc Royal occupé par MM. F. E. Verge, Adolphe Turner, Nazaire Germain, Louis Lafranchise et J. W. Allaire; les nombreuses lumières qui l'encadraient lui donnaient le plus bel aspect possible, et en faisaient un des points des mieux réussis de toute l'illumination. Aux fenêtres de la résidence de M. Germain, on lisait les noms des cinq prélats qui ont pris part au concile. Les magasins de M. Horace F. Despars, de Madame Robert et de M. N Germain, étaient brillamment éclairés; il en était de même de l'hôtel Beauregard avec ses guirlandes de lanternes aux couleurs variées; des bureaux et des ateliers de notre journal, ainsi que des bureaux de l'hon. M. LaRivière et de M. Edmond Trudel, notre directeur; de la résidence de M. Côté, et de l'atelier de M. François Parent. L'avenue Taché attirait pareillement l'attention, particulièrement le magasin et la résidence de M. Ed. Guilbault, l'étude et la résidence de M. le Dr Fafard, l'étude et la pharmacie de M. le Dr Lambert, et l'hôtel de M. Fidèle Mondor. On remarquait aussi les magasins de MM. Félix Genès, Télesphore Pelletier, Ephrem Larose, Madame Blais, l'hôtel de M. G. Arial, les ateliers de MM. David Joyal et Joseph Buron, ainsi que les résidences particulières de MM Onésime Monette, Télesphore Pelletier, Zoël Marion et Adolphe Lacroix. Sur la rue Masson, les résidences de MM. J. C. Auger, J. A. Prendergast, Pierre Gosselin et particulièrement celle de M. Félix Chénier, étaient brillamment illuminées. M. Chénier a su tirer tout l'avantage possible du joli plan de sa résidence. Le vaste établissement de M. François Jean, sur la rue Dumoulin, offrait aussi un beau coup d'œil, tout éclairé qu'il était aux couleurs pontificales et épiscopales. Les résidences de l'hon. sénateur Girard et de M. M. A. Kéroack méritent une mention spéciale. Nous avons aussi vu les demeures de MM. Joseph Turenne et Théophane Bertrand, sur la rue Notre-Dame.

Nous omettons certainement plusieurs noms, mais il nous a été impossible de visiter toutes les parties de la ville.

La fête se termina bien tard dans la soirée, et tous en garderont un heureux souvenir.

MERCREDI, JOUR DE CLÔTURE.

A 9 heures du matin, les cloches sonnaient à toute volée et annonçaient la dernière séance publique du concile. Comme au jour de l'ouverture une procession solennelle conduisit les Pères à la cathédrale, où, malgré les travaux de la semaine, un assez grand nombre de personnes s'était assemblé. C'est Mgr Durieu qui chanta la messe, ayant le Rév Père Ouellette comme prêtre assistant; MM. Bernier et O. Bourdeau agissaient comme diacre et sous-diacre. Mgr l'archevêque assistait paré au trône, accompagné du Rév. Père Maisonneuve, du Rév M. Fillion et du Rév. Père Drummond. Le Rév. M. Jolys, curé de Saint-Pierre, fit un magnifique sermon dans lequel il exposa les principes, la nécessité et les bienfaits de l'autorité de l'Eglise, ainsi que la soumission invariable que nous lui devons. Nous donnerons à nos lecteurs une analyse complète de ce discours remarquable dans notre prochain numéro. Suivit alors la lecture sommaire des décrets qui avaient été étudiés et résolus depuis dimanche soir; ces décrets regardent surtout la discipline ecclésiastique. Avant la fin des délibérations on fit l'appel nominal de tous les membres du concile, et les promoteurs demandèrent la signature des décrets. Ce moment fut grave et silencieux. Mgr l'archevêque signa le premier, sur l'autel même, se servant, comme nous l'avons déjà dit, de l'encrier qui lui vient de Sir E. P. Taché et qui est un souvenir de la conférence de Québec de 1864; il fut suivi des quatre évêques et du délégué de Mgr d'Herbomez. Comme un nouveau décret allait proclamer la fin du Concile, les promoteurs s'empressèrent de demander l'époque du prochain concile. D'après le concile de Trente, ces conciles doivent être convoqués tous les trois ans si le besoin de la religion le demande; c'est cette règle qui a été suivie. En conséquence, le prochain concile provincial de Saint-Boniface aura lieu en l'année 1892. Le décret de la fin du Concile fut couronné par le *Te Deum*. On acclama alors la Sainte Trinité, le Sacré Cœur de Jésus, Marie Immaculée, le Souverain Pontife, le Métropolitain et les Pères du Concile, toute la chrétienté, la cité et la province ecclésiastique de Saint-Boniface, et le gouvernement civil; puis les évêques se donnèrent le baiser de paix en signe d'union fraternelle, et le diacre ferma l'assemblée par le chant du *Recedamus in pace*. Tout était fini.

On parlera longtemps de ce grand évènement de notre histoire religieuse. C'est une époque nouvelle dans laquelle nous entrons, époque de grandeur, de progrès moral, et d'attachement plus profond à la religion. Gloire à celui qui a été l'initiateur, dans cette convocation du premier concile provincial de Saint-Boniface! Qu'il vive encore bien des années ce vénérable archevêque dont la présence nous est indispensable, même sous le rapport des intérêts de la nationalité! Nous lui souhaitons de voir le concile de 1892, et d'autres encore, afin qu'il ressente encore plusieurs fois les consolations qu'il vient d'éprouver, et qu'il ait de nouvelles preuves de l'estime et de l'attachement de toute la population catholique de Manitoba et du Nord-Ouest.

NOTES SUR LE CONCILE.

Le Très-Révérend Père Hippolyte Leduc, Vicaire-Général de Saint-Albert, arrivé jeudi dernier pour prendre part au concile, devra retourner sous peu à Saint-Albert.

***

Lors du désastreux incendie de la première cathédrale de Saint-Boniface, le 14 décembre 1860, le maître-autel fut sauvé des flammes et plus tard placé dans la nouvelle cathédrale. C'est au pied de cet autel qu'ont eu lieu les séances publiques du concile, et, chose digne de remarque, trois des Pères de ce concile ont été ordonnés prêtres à ce même autel: Sa Grandeur Mgr Taché, le 12 octobre 1845; Mgr Faraud, le 8 mai 1847, tous deux par feu Mgr Provencher; et Mgr Clut, le 20 décembre 1857, par Mgr Taché.

***

Lundi midi, un artiste de Winnipeg a pris une photographie de tous les Pères et autres membres du concile, en face du palais archiépiscopal.

***

Voici quel a été l'ordre des cérémonies de chaque jour durant le concile:—Mardi, messe solennelle de l'ouverture chantée par Mgr Grandin; mercredi, messe basse dite par Mgr Taché; jeudi, service solennel de feu Mgr Provencher, chanté par Mgr Faraud; vendredi, messe basse dite par Mgr Grandin; samedi, messe basse dite par Mgr Faraud; dimanche, grand'messe de la seconde séance publique chantée par Mgr Clut, et dimanche soir, vêpres solennelles présidées par Mgr Taché; lundi, messe basse dite par Mgr Clut; mardi, messe basse de *Requiem* à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Madame Taché, mère de Mgr l'Archevêque; mercredi, grand'messe chantée par Mgr Durieu, suivie de la clôture solennelle du concile.

***

A l'occasion du concile, les dames de l'Ouvroir de Saint-Boniface, sous la direction de Madame T. A. Bernier, ont eu l'heureuse idée de préparer une exposition de leurs ouvrages dans une des salles du pensionnat. Cette exposition a eu lieu lundi et mardi derniers; elle consistait en ornements d'église, vêtements, linges sacrés, etc. Les visiteurs ont surtout remarqué une aube très-riche estimée à $100, qui est présentée à Mgr l'Archevêque, en souvenir du concile. Les autres objets sont destinés aux diverses missions de l'archidiocèse.

***

Le Très-Révérend Père Célestin Augier, Provincial de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, après avoir représenté Mgr d'Herbomez au concile, est parti hier soir pour retourner à la maison des Oblats, à Montréal.

***

Le Rév. Père Gascon, O.M.I., de Saint-Laurent, Lac Manitoba, est arrivé mardi pour assister aux cérémonies de la clôture du concile.

***

Presque tous les prêtres qui ont pris part au concile sont partis hier pour retourner dans leurs paroisses ou missions.

***

Mgr Durieu doit retourner demain soir auprès de Mgr d'Herbomez, qui est toujours dans un état de santé critique. NN. SS. Grandin, Faraud et Clut resteront encore quelque temps au milieu de nous.

DISCOURS DU T. R. P. AUGIER, O.M.I.

Nous sommes heureux de donner aujourd'hui à nos lecteurs le texte complet du discours que le Rév. Père Augier, Provincial des Oblats de Marie Immaculée, a prononcé au service anniversaire de feu Mgr Provencher, jeudi, le 18 juillet dernier. Cette pièce d'éloquence sera lue avec une vive satisfaction.

Attendite ad petram unde excisi estis. (*Isaie* 51, 1.)

Considérez la pierre d'où vous avez été tirés.

Messeigneurs, mes frères,

Saint Augustin nous dit: lorsque vous voulez construire un grand édifice, pensez d'abord au fondement qui doit le porter, à la pierre qui doit le soutenir: *si vis magnam fabricam construere, prius de fundamento cogita*. De son côté, Saint Paul nous dit qu'il existe un rapport nécessaire et certain entre les racines et les branches ou rameaux d'un arbre: *si radix sancta et rami*, si la racine est sainte, les rameaux le sont aussi.

Ne sommes-nous pas en présence d'un édifice divin, d'une église jeune encore il est vrai; mais, et vous en êtes la preuve, qui commence à prendre des airs de grandeur et de majesté? Ces branches de l'arbre planté il y a 71 ans sur les bords de la Rivière-Rouge n'ont pas encore atteint tout leur développement, mais déjà elles projettent au loin et au large cette ombre rafraîchisante tant aimée des oiseaux du ciel, c'est-à-dire des âmes selon le langage de l'Evangile. Ce grain de sénevé qui a été semé, monte et s'élève au-dessus de tous les autres arbustes: il étend de grandes branches de façon à ce que les oiseaux du ciel puissent se reposer sous son ombrage, *et facit ramos magnos, ita ut possint sub ombra ejus aves cœli habitare.*

Dès lors, Messeigneurs, il nous est permis de nous demander quelle fut la première pierre de l'édifice, et quelle racine fait monter aux branches cette sève pleine d'espérance qui annonce un grand arbre. C'est pour répondre à cette question, que je viens aujourd'hui vous dire quelques mots sur la vie et les vertus de Mgr Joseph-Norbert Provencher, 1er apôtre du Nord-Ouest et 1er évêque de Saint-Boniface.

Attendite ad petram unde excisi estis, oui, considérez, considérons tous la pierre d'où nous avons été tirés, cette pierre à qui nous sommes unis pour jamais, sur laquelle nous reposons, et qui nous porte. Considérons-la, étudions-la avec soin et attention. L'apôtre Saint Paul, malgré son humilité profonde et cette modestie qu'il nous recommande et qu'il veut voir éclater devant tous les hommes, *modestia vestra nota sit omnibus hominibus*, l'apôtre Saint Paul ne craint pas de se proclamer un architecte, et un architecte habile et plein de sagesse. Selon la grâce qui m'a été donnée, dit-il, en architecte sage et prudent, j'ai établi, j'ai posé un fondement solide, *secundum gratiam quæ data est mihi, ut sapiens architectus fundamentum posui.*

Cette gloire de l'apôtre Saint Paul est aussi, est surtout la gloire de Dieu. Car Dieu est un architecte de haut rang. Il a construit l'univers, et parce que cet édifice fut ébranlé et mis en état de ruine par Satan et la chute originelle, il a envoyé son Fils pour réparer son ouvrage et construire un monde nouveau, un monde tout divin; ce monde nouveau, cette construction du Fils, nous l'appelons l'Eglise. Le Christ avant de bâtir son église s'est tout d'abord cherché une pierre fondamentale; il a agi en sage architecte, *ut sapiens architectus.* Pensez d'abord aux fondations de votre œuvre, *prius de fundamento cogita*. Et cette pierre fondamentale de son Eglise, le Christ la rencontra un jour en Galilée, car, s'adressant à ses disciples, il leur dit: que pensent de moi les hommes, et eux de s'écrier: les uns disent que vous êtes Jean-Baptiste, d'autres Elie, d'autres Jérémie ou un grand prophète, et vous, ajouta le Sauveur, que dites vous, et Pierre, prenant la parole au nom de tous, de dire: vous êtes le Christ, le fils du Dieu vivant. Pierre venait de confesser Jésus-Christ, de le déclarer fils de Dieu, et cela, au nom des apôtres; la pierre que cherche le Sauveur est toute trouvée. Il s'en empare et il dit à Pierre: tu es heureux Pierre, fils de Jean, ce n'est point la chair et le sang qui t'ont révélé ces choses, mais mon père qui est au ciel; et il ajoute: tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon église et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. La pierre que Jésus-Christ donne à l'église est éminemment forte, il la déclare à l'épreuve de l'enfer lui-même, c'est-à-dire de la plus grande force de destruction qui existe dans le monde. Cette force pourra aller jusque là, mais elle n'ira pas plus loin; dès qu'elle se mettra en contact avec la pierre, elle sera brisée et confondue.

Ne soyez donc pas surpris, Messeigneurs et mes frères, si Jésus-Christ, voulant se bâtir ici, sur le bord de cette rivière, dans cette région immense, qui court du sud vers l'occident jusqu'aux bords du Pacifique, et vers le nord jusqu'aux glaces du pôle, voulant, dis-je, se bâtir une église particulière, laquelle ne sera qu'une continuation et une prolongation de celle dont il posa la première pierre en Galilée; ne soyez pas surpris, dis-je, si Notre Seigneur, en architecte sage et prudent, se cherche une pierre forte, solide, à toute épreuve. *Mittam in fundamentis Sion lapidem probatum, angularem, pretiosum.* Je jetterai dans les fondements de Sion une pierre éprouvée, angulaire et précieuse. Cette pierre, où est-elle? où devons-nous la chercher? de quel rocher sera-t-elle tirée et taillée? *attendite ad petram unde excisi estis.*

Au 17ème siècle, qui fut un grand siècle, la France catholique avait semé sur les bords majestueux du Saint-Laurent une nation jeune mais tenace et souple, pleine de courage et d'une foi invincible dans l'avenir, et par dessus tout, croyante et catholique. La foi semble courir dans ses veines avec son sang. Son nom est inséparable du titre de catholique. Laissé à lui-même, ce rejeton de la France semblait devoir périr; mais la tempête qui le secoue, et qui semble devoir l'emporter au loin, ne fait que l'entraîner davantage.

Vous ne lui arracherez pas cette terre qu'il a conquise et arrosée de ses sueurs, cette foi qu'il a défendue de son sang. N'allez donc pas au loin chercher la première pierre de l'édifice, elle sera tirée de la nation très chrétienne qui viendra provigner aux bords du Saint-Laurent.

Sur la rivière Nicolet, tout près de son entrée dans le grand fleuve, une modeste paroisse est assise. C'est là que le 12 février 1787, venait au monde, le sixième sur douze qui devaient peupler le foyer paternel, un tout jeune enfant Saluons-le dans son berceau, et disons: *parvulus natus est nobis, puer datus est nobis*, un petit enfant nous est né, un enfant nous a été donné.

Il nous appartient, Dieu se l'est choisi, il nous le réserve, il sera la pierre angulaire de la maison céleste qui nous abrite.

Cependant, laissé à ses propres forces et à ses ressources très mesurées, le père est incapable de donner à son fils cette formation intellectuelle et morale sans laquelle il n'y a pas d'élève pour le sanctuaire, à moins que par un miracle du ciel un pêcheur de profession ne soit soudain changé en pêcheur d'homme, ou qu'un Saul persécuteur ne devienne un grand apôtre.

Mais Dieu, dont les voies sont cachées autant qu'admirables et qui tient les cœurs dans ses mains, a mis des sentiments de père au cœur d'un oncle du petit Norbert et, grâce à lui, il deviendra le premier élève du séminaire naissant de Nicolet, il y fera ses études, il sera prêtre, un prêtre hautement estimé et aimé de son évêque. Certes, il est beau le ministère du prêtre, du pasteur établi gardien fidèle, vigilant et dévoué d'un troupeau, surtout quand on le voit, comme M. l'abbé Provencher curé de Kamouraska, tenir d'une main la houlette du pasteur et de l'autre la truelle de l'architecte et du maçon pour construire un temple à Jésus-Christ.

Mais, il y a une vocation plus haute. C'est celle de l'apôtre, celle de l'homme que l'ange de Dieu, selon l'expression du prophète, prend par les cheveux, et qu'il transporte au milieu du peuple qu'il doit sauver, *Et apprehendit eum angelus in vertice ejus, et portavit eum capillo capitis sui, posuitque eum in Babylone supra lacum*, de cet homme qui entend la voix de Notre-Seigneur lui disant: je te mènerai là où tu ne veux pas aller: *Alius te cinget, et ducet quo tu non vis* (S. Jean). Le nouveau curé de Kamouraska était de ceux-là.

L'esprit d'aventure autant que l'appât du gain avait jeté sur ces terres jusque-là reputées glacées et à jamais inhospitalières des avides chercheurs d'or et de fortune, des traiteurs, des hommes de commerce et d'affaires. Bien que privés de la connaissance complète de la vérité, bien que vivant dans les rangs de l'hérésie, ils comprirent bien vite que sans religion, il n'y a pas de société, de peuple possible. Ils se souvenaient de cette parole d'un ancien: nous pouvons trouver des villes sans remparts, sans théâtres, sans monuments, mais des villes sans temple et sans religion c'est ce que personne n'a encore vu. Et la raison toute seule leur disait que là où il n'y a pas de prêtre, il n'y a bientôt plus de religion. Or, au commencement de ce siècle, avant le 16 juillet 1818, dans ce Nord-Ouest, grand comme l'Europe, il y avait des Indiens, des traiteurs, des hommes d'argent et de commerce, et il n'y avait pas de prêtre. Le premier prêtre qui est venu se fixer dans cette partie du monde fut Joseph-Norbert Provencher. Il vint sur l'ordre de Mgr Plessis, évêque de Québec, et à la demande de Lord Selkirk. Il y a 71 ans, après un voyage des plus pénibles, le 16 juillet, le jour de la fête de la Vierge du Carmel, il descendait de son canot et prenait possession de ce sol au nom de Jésus-Christ et de l'Eglise. Or, voilà que cette prise de possession se renouvelait avant-hier, et cette fois avec un ordre, un éclat qui pourra dans l'avenir être égalé, mais qui ne sera pas surpassé. C'est bien en Seigneurs et en Maîtres des âmes du Nord-Ouest que vous êtes venus ici, c'est bien l'Eglise du Nord-Ouest Canadien, que vous avez vue vivante, et que nous avons saluée avec le prophète, disant: qu'ils sont beaux tes tabernacles, ô Jacob! et qu'elles sont belles les tentes sous lesquelles tu te reposes, ô Israël! *Quam pulchra tabernacula tua, Jacob, et tentoria tua Israel!*

Ne cherchons plus la pierre que Jésus-Christ s'est choisie, ne l'attendons plus, elle est là sur place, au lieu même où doit s'élever l'édifice, et, il me semble entendre le Maître lui dire: *tu es Petrus et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam*; tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon église.

Mais, quelle est cette pierre, quelle est sa mesure, sa forme, sa structure, et surtout quelle est sa force? est-elle de taille à porter le grand édifice qu'on va lui poser dessus, a-t-elles les qualités voulues?

Je réponds hardiment: oui, et la voici, considérez là vous-mêmes: *attendite ad petram unde excisi estis.*

Certes, nous n'avons pas à parler ici de cette taille élancée, de ce port majestueux, de cet extérieur grave et bon, nous ne dirons rien non plus de ces talents très audessus de l'ordinaire, de ce grand bon sens, de ces dons naturels que Dieu lui avait départis; les choses n'ont que peu de valeur par elles-mêmes, elles ne comptent que par la grâce de Dieu, seules et sans la grâce, elles sont souvent un obstacle plutôt qu'un moyen.

Attendite ad petram, considérez cette pierre angulaire, et remarquez en elle trois caractères qui la rendent éminement propre a devenir pierre fondamentale et angulaire.

Une humilité profonde, une obéissance généreuse, et un zèle ardent et infatigable.

Ne cherchez pas cette pierre dans l'éclat et les grandeurs humaines, elle est faite pour servir de fondement, et c'est l'humilité qui la tient dans les profondeurs, c'est l'humilité qui la rend solide et inbranlable; est-ce qu'il n'est pas écrit: Dieu donne sa grâce aux humbles et il résiste aux superbes. Grâce a cette vertu, on peut dire de la maison de Dieu qu'elle est fondée sur la pierre ferme: *Fundata est domus Domini supra firmam petram.* Au fonds de l'univers que trouvez-vous? le néant; et dans les substructions de l'Eglise qu'avez-vous? la pauvreté et l'humilité, une étable et un atelier de charpentier. Eh! bien, cherchez dans les fondations de cette Eglise de Saint-Boniface, dont on commence à admirer la splendeur, vous trouverez la pauvreté et l'humilité; une pauvreté qui va jusqu'au dénuement, jusqu'à la faim et à l'épuisement, et une humilité qui descend jusqu'à l'oubli et au mépris de soi. Je serais trop long si je devais vous rapporter tous les faits qui confirment mon assertion. Les talents qu'il a reçus de Dieu, il les cache si bien qu'ayant à prêcher un sermon de circonstance qui excita l'admiration de tous, quelqu'un vint lui demander hardiment s'il était lui-même l'auteur de son sermon. Oui, répondit-il, j'ai l'habitude de faire mes sermons moi-même. Si des objections furent faites, si des résistances furent opposées par notre saint apôtre, à la mission difficile autant que glorieuse qui lui avait été donnée, vous en trouverez la cause dans sa profonde défiance de lui-même, et si, devant les honneurs et les responsabilités de l'épiscopat, ses épaules tremblèrent et son âme fut saisie d'épouvante, ce fut le tremblement de l'humilité.

L'humilité a donc été le fondement de l'édifice divin. Mais, si l'humilité le fonde et le soutien, qu'est-ce qui le fait grandir et monter? Vous croyez peut-être que pour avancer l'œuvre de Dieu il faut surtout avoir du génie, de la fortune et du savoir-faire humain. Vous croyez qu'avec de l'effort, qui se multiplie et se centuple, on finit par réussir. Non mes frères, rien de tout cela ne suffit sans une vertu qui est la maîtresse ouvrière du progrès et du perfectionnement des choses.

Quelle est cette vertu, ou plutôt quel est ce ressort merveilleux qui pousse et fait avancer le royaume de Dieu sur la terre? c'est l'obéissance. Si la croix est devenue le grand levier du monde, si elle est le glaive toujours victorieux de l'ennemi, c'est qu'elle est la plus haute impression de l'obéissance et du sacrifice. La victime qu'elle porte et qu'elle retient dans ses bras est celui qui s'est fait obéissant jusqu'à la mort, et à la mort de la croix, et, si elle se refuse aux sollicitations ironiques des juifs qui passent devant elle, disant: si tu es le fils de Dieu descend de la croix, si elle reste sur son escabeau d'ignominie, c'est qu'elle est retenue, fixée par l'obéissance encore plus que par les clous qui transperceront ses pieds et ses mains.

L'obéissance n'est-elle pas elle-même un sacrifice, le plus excellent des sacrifices? *melior est obedientia quam sacrificium.* Vous croyez, hommes du monde, que le progrès c'est l'expansion de la liberté, c'est la destruction des digues qui contiennent ce fleuve et l'empêchent de quitter son lit dans sa marche à travers le monde? Eh bien, nous vous déclarons que plus la liberté est contenue et règlée, plus elle est forte, plus elle est puissante pour le bien.

Cet esprit d'obéissance fut le partage de notre saint évêque; c'est l'obéissance qui le fit prêtre, c'est l'obéissance qui le fit missionnaire. Envoyez-moi dans les missions comme simple prêtre, je suis prêt à partir; quand je me suis fait prêtre, c'était pour vous obéir, et il me semble que je l'ai fait passablement. C'est elle surtout qui inclina ses épaules sous le fardeau de l'épiscopat. Au reste que sont les dignités dans l'église? que sont-elles autre chose qu'un service? Je ne suis pas venu pour être servi, mais pour servir: *non veni ministrari, sed ministrare.* Aussi, la plus haute dignité de l'église, la suprême majesté du monde, se signe serviteur des serviteurs de Dieu, *servus servorum Dei* Faisons le bien dans l'ordre, c'est-à-dire là où l'obéissance nous place, car il n'y a pas de bénédictions sans cela. Ses œuvres ne sont durables qu'autant qu'elles sont faites en accord avec la volonté de Dieu manifestée par celle des supérieurs. C'est l'obéissance qui l'a retenu sur ces plages lointaines, jusqu'à la mort. Que de fois les déceptions amères, des découragements profonds, les difficultés toujours renaissantes, le défaut d'assurance pour le lendemain, lui ont dit: *descende de cruce*, quitte cette terre maudite, tes sueurs, tes larmes y sont inféconde. Mais l'obéissance le retenait, disant: *usque ad mortem*, jusqu'à la mort. O missionnaire, ô évêque, tu es lié pour toujours à ton épouse, à ton église! Pendant ta vie elle a ton travail et ton cœur. Après ta mort elle te demandera ta dépouille mortelle, et tes ossements eux-mêmes, car tu lui appartiens entièrement, absolument et pour toujours: *usque ad mortem.*

L'humilité fonde, et l'obéissance fait grandir l'œuvre de Dieu, mais qu'est-ce qui la multiplie et l'étend au loin et au large? c'est le zèle. Allez et enseignez toutes les nations du monde. Ces paroles ont fondé l'apostolat et allumé les feux du zèle dans le monde. A travers tous les siècles et dans toutes les parties de la terre, des hommes ont entendu cette parole: allez, allez. Allez aux îles et aux océans, allez aux fleuves et aux montagnes. Allez aux continents, allez aux feux du tropique et aux glaces du nord. Allez, et que rien ne vous arrête. La terre les a vu passer ces conquérants d'un nouveau genre qui venaient, non point pour forger des fers, mais pour les briser, non pas pour se rendre maîtres, mais pour se faire eux-mêmes serviteurs et esclaves; elle les a vu passer et ses échos ont retenti de leurs voix, disant: *charitas Christi urget nos*, la charité de Jésus-Christ est un aiguillon qui nous presse et qui tourmente nos cœurs.

A son tour notre saint évêque entendit cette parole du Seigneur: *ite*, allez, et il est venu, il a dressé sa tente de missionnaire et d'apôtre aux lieux mêmes où nous prions aujourd'hui pour le repos de son âme. Le zèle fut le grand et le principal inspirateur de sa vie. C'est le zèle qui lui fait entreprendre ces voyages longs et laborieux qui le menèrent à plusieurs reprises en Canada, jusqu'en France et à Rome. Le zèle le transforme en ouvrier, il le fait laboureur, charpentier et même manœuvre. Le zèle lui arrache surtout des cris de détresse et provoque des appels désespérés de sa part. La moisson est abondante et il n'a pas d'ouvriers. Plusieurs sont venus, mais s'il y a un certain nombre d'appelés, il y en a peu d'élus. Lui, évêque d'un diocèse plus grand que l'Europe, n'a jamais eu en moyenne au-delà de quatre prêtres. Et il entend des cris et des sollicitations qui lui arrivent des bords de l'Océan Pacifique et qui ont franchi les Montagnes Rocheuses. Là aussi on veut avoir des missionnaires. Où les prendre? Enfin, sa prière est exaucée: deux prêtres d'un grand dévouement et d'un grand zèle, MM. Blanchet et Demers sont venus se mettre aux ordres de l'évêque apôtre. Ils lui ont dit: nous voici envoyez-nous, *ecce mitte nos*, et ils partent à travers l'immense prairie, ils traversent les lacs, s'engagent dans le cours des rivières pour les remonter vers leur source. Après plusieurs mois de fatigues, les voilà sur les pentes mêmes de ces montagnes qui se dressent devant l'Océan comme une gigantesque muraille, comme une barrière infranchissable. Leur marche dans la prairie et sur les flancs des montagnes se reconnait aux croix qu'ils ont plantées de distance en distance et qui prennent possession du sol au nom de Jésus-Christ et de l'Eglise. Parvenus au sommet des montagnes, ils sont à genoux, ils entonnent un cantique d'action de grâces, et, comme Jacob, ils dressent un autel en souvenir. Sur cet autel la sainte victime est immolée et l'hostie blanche, l'hostie sainte et sans tache, est debout dans leur main, elle est debout entre le ciel et la terre, elle domine et elle bénit les deux océans qui sont à ses pieds, l'océan des prairies sans limite, et l'océan des eaux sans profondeur connue. Quel autel, mes frères, que ces montagnes, et quel spectacle que celui de Jésus-hostie porté au-dessus de tous les sommets et ouvrant pour toute cette région des sources intarissables de grâce et de sanctification! Ces riches fleuves qui courent paisiblement à travers ces plaines, et ces cours d'eau qui se précipitent comme des torrents dans les vallées profondes et à travers des gorges abruptes, ont presque tous leur source aux sommets neigeux de ces montagnes. Ainsi, la blanche hostie que la main des envoyés de notre évêque éleva pour la première fois sur ces cimes, me paraît avoir fait descendre de ci et de là d'innombrables trésors de grâces et de lumières célestes.

Aux joies que lui donnait cette extension du règne de Jésus-Christ, venaient se mêler des craintes, des anxiétés pour l'avenir. Quels seraient ses héritiers et les continuateurs de son œuvre? Avait-elle un avenir certain, assuré?

L'année même où *Lord Selkirk* faisait des démarches pressantes auprès de l'évêque de Québec pour avoir des missionnaires, un noble gentilhomme d'Aix en Provence se consacrait à Dieu, et se donnait lui et les siens aux pauvres et aux abandonnés. Il choisissait dans le champ de l'église la part la plus difficile et la plus ingrate. Il disait: *hæc est pars mea in æternum*, voilà ma part pour toujours. Ce sont ces missionnaires, ces fils de la Provence, les Aubert, les Bernard, les Ricard qui, ayant entendu le cri de détresse parti des bords de la Rivière-Rouge et du Pacifique, se hâtèrent de répondre, disant: *advocastis, adsumus*, vous nous avez appelés, nous voici. Je suis heureux de pouvoir saluer aujourd'hui les glorieux vestiges de mes frères et de mes compatriotes. Ils viendront les premiers, mais ils seront suivis par d'autres en grand nombre. Ils avaient été précédés par ces filles de la charité et de la croix, qui elles aussi disaient: *Charitas Christi urget nos.* O vieillard, vous pouvez maintenant mourir en paix! Vos œuvres ne seront pas perdues, vos tribus errantes ne seront pas abandonnées, vos yeux ont vu le salut des peuples du Nord-Ouest.

Souvenons-nous, Messeigneurs et mes frères, que les mêmes causes qui ont établi une œuvre la soutiennent et la font grandir. Que l'esprit d'humilité, d'obéissance et de zèle nous anime tous, et les merveilles du passé seront suivies des grandeurs de l'avenir.

Ame du pontife, fondateur de cette église, vous êtes avec nous, vous êtes avec ce concile. Lorsque vous fûtes installé évêque de Saint-Boniface, vous n'aviez près de vous qu'un seul prêtre, le Rév. Père Aubert. Aujourd'hui, ces évêques et ces prêtres nombreux qui entourent votre tombeau, vous saluent comme la pierre principale, la pierre fondamentale sur laquelle portent leurs églises. Avec le prophète, je vous dirai: *leva in circuitu oculos tuos et vide*, levez vos yeux autour de vous, et voyez. *Qui sunt isti et unde venerunt?* Qui sont ceux-ci et d'où viennent-ils? C'est d'abord celui que vous appeliez en père le petit Taché, l'enfant aux belles promesses; il fut apôtre avant d'être ordonné prêtre par vous, et le voilà aujourd'hui métropolitain vénéré et aimé de cette église que vous avez fondée. C'est cet autre évêque qui tout jeune encore lui fut adjoint comme aide et coopérateur, et qui depuis plus de trente ans ne cesse de parcourir en apôtre le grand héritage que vous lui avez légué (1). C'est le vénérable évêque d'Anemour (2), votre fils dans le sacerdoce, qui s'est plu à vivre et à se dévouer au poste le plus avancé et le plus difficile de cet immense champ de bataille. C'est celui que j'ai l'honneur de représenter au concile (3); retenu loin de nous et cloué sur un lit de souffrances par une implacable maladie, il est avec nous par la pensée et par ses prières. Il fut fait évêque par un de ces deux missionnaires que nous envoyâtes d'ici même sur les bords de l'Océan Pacifique. *Qui sunt isti?* qui sont ceux-ci? Ce sont ces deux évêques coadjuteurs et auxiliaires qu'on peut justement nommer les évêques des sauvages (4), car ils ont vécu avec les sauvages, ils se sont dépensés pour les sauvages et ils ont reçu leur consération épiscopale au milieu des sauvages. *Qui sunt isti?* qui sont ceux-ci? C'est le Rév. P. Lacombe qui nous a pardonné d'avoir retardé son entrée dans la famille religieuse où il vit aujourd'hui, parceque vous ne le l'avez pas séparé de ses amis les sauvages. C'est le Rév. P. Maisoneuve qui a cessé de prêter l'oreille aux bruits de la terre pour ne plus entendre que les échos du ciel. C'est le Rév. P. Dandurand, que vous avez fait sous-diacre, et qui est venu donner au champ qui vous avait été confié ses dernières sueurs et ses dernières forces. *Qui sunt isti et unde venerunt?* Ce sont ces prêtres séculiers, ces religieux missionnaires et instituteurs de la jeunesse qui ne vous ont pas connu, mais qui sont tous animés du même esprit, de l'esprit apostolique, heureux de travailler là où vous avez travaillé, et de se dévouer pour la cause que vous avez si bien servie. *Qui sunt isti?* qui sont ceux-ci? Ce sont ces fidèles nombreux, dont le noyau s'est tant fortifié depuis votre départ pour le ciel, et qui sont aujourd'hui heureux d'attester leur foi et leur respect de l'autorité par leur présence assidue aux séances de ce concile.

Restez avec nous, ô pontife vénérable, restez avec nous. Continuez à être l'âme des œuvres que vous avez commencées, et que tous ensemble nous puissions un jour dire après Saint-Paul et après vous, *bonum certamen certavi, cursum consummavi, fidem servavi.* J'ai combattu le bon combat, j'ai atteint le terme de ma course, j'ai été fidèle à mes engagements et à mes promesses, il ne me reste plus qu'à recevoir l'éternelle récompense.

(1) Mgr Grandin.
(2) Mgr Faraud.
(3) Mgr d'Herbomez.
(4) Mgr Clut et Mgr Durieu.

NAISSANCES.

BURON—En cette ville, le 18 courant, Madame Joseph Buron, un fils.

GENEST—A Winnipeg, le 13 courant, la femme de M. L. O. Genest, de la Compagnie du Pacifique, un garçon.

PETITE CHRONIQUE DE LA SEMAINE.

Les journaux français de Montréal s'intéressent tellement au Manitoba qu'ils y entretiennent même à grands frais des correspondants spéciaux. Des comptes rendus du Concile Provincial, tenu actuellement à Saint-Boniface, sont télégraphiés à Montréal avec assez d'exactitude. Il est à remarquer cependant que ces dépêches coïncident singulièrement avec le compte-rendu du *Manitoba*. Nous ne parlerons pas des biographies des évêques. Il y a bien une légère variante. Les confrères montréalais décrivaient l'illumination et le feu d'artifice qui n'ont eu lieu que dans leurs bureaux, car le mauvais temps nous a forcé de remettre la fête à cette semaine. Il vous faut donc compter avec le beau et le mauvais temps, confrères, pour ne pas laisser voir le bout de l'oreille.

* *
*

Ce n'est pas sans un sentiment d'orgueil national, que j'ai vu figurer sur la liste des collaborateurs du *Forum*, le nom de Honoré Beaugrand. Le *Forum* est peut-être, comme le sait le lecteur, la premier revue américaine.

Dans la livraison de juillet, notre compatriote parle de "*l'Attitude des Canadiens-français.*" Il réfute les accusations du Professeur Goldwin Smith, ce francophobe malhonnête dont les accusations gratuites font les délices des fiévreux d'Ontario.

Les arguments de M. Beaugrand ne sont pas neufs, mais l'article vient à temps. Il s'en tient à la question, sans divaguer inutilement. Le style vif, clair et concis de l'article, en rend la lecture agréable, et dénote la connaissance de la langue anglaise. Cet article a dû plaire aux pratiques américains, et dissiper certains préjugés.

M. Beaugrand réfute d'abord l'accusation "que nous sommes un peuple rétrograde" en indiquant dans les lettres, les noms de Garneau, Sulte, Ferland, les deux Bibaud, MM les abbés Casgrain, Tanguay et Verreau, Rameau et autres, pour l'histoire. En poésie et en prose, Fréchette et Casgrain, couronnés par l'Academie Française, sans parler de Faucher de St. Maurice, Lespérance et autres, anéantissent cette accusation à l'évidence.

Malheureusement, il oublie MM. Buies et Routhier qui, s'ils ne sont pas nos deux plus forts littérateurs, habitent au Parnasse couronnés de lauriers. M. l'abbe Laflamme, dont les articles scientifiques ont déjà créé un tel retentissement en Europe, aurait pu figurer noblement dans la galarie nationale où M. Beaugrand pénètrera peut-être un jour.

Silence complet sur nos orateurs sacrés. Mgr Laflèche, Mgr Taché et une foule d'autres, ne vous tirent donc pas un cri d'admiration? En politique, M. Beaugrand cite les noms du poli Laurier, de Chapleau ce tribun du peuple, les deux meilleurs orateurs des Communes, soit qu'ils parlent en anglais ou en français.

M. Mercier, cet orateur à la voix enrouée et au geste cassant, a son boniment.

L'amitié est chose sacrée et je ne puis rien reprocher à M. Beaugrand. D'ailleurs, l'hon. Premier Ministre de Québec parle peut-être passablement.

La littérature anglaise au Canada, fournit-elle des noms semblables? En fait d'histoire, de poésie, etc, où sont les grands noms anglais?

Sur ce point nous serions modestes en les proclamant nos égaux

Sir William Dawson, un savant qui jouit même d'une réputation européenne, est il né au Canada? l'emporte-t-il sur l'abbé Laflamme?

Ce pauvre Hébert, notre sculpteur si admiré à Paris par son groupe magistral des "premiers occupants du sol," qui orne maintenant l'entrée du palais législatif à Québec, a dû être probablement mis de côté faute d'espace (lui qui tient une si large place parmi nos gloires), car, dans un article d'une dizaine de pages, M. Beaugrand n'aurait pu trouver place pour tous nos noms illustres. Veut-on connaître les droits que les Canadiens tiennent du pays et qu'ils proclament à la Saint-Jean-Baptiste? Les noms de Jacques Cartier, Champlain, LaSalle, Marquette, Nicolet et une légion d'autres répondent fièrement.

M. Beaugrand dit plus loin a ceux qui nous reprochent de vivre de peu, avec rien, faisant ainsi une concurrence désastreuse aux autres nationalités, que la soupe aux pois vaut bien le gruau d'avoine. Il aurait pu ajouter que la sobriété de l'habitant canadien est une vertu et qu'il ne se ruine guère en achat d'engins de chasse et de pêche. Son habileté naturelle supplée à ces joujoux.

Goldwin Smith dit que nous sommes un peuple pauvre. C'est vrai jusqu'à un certain point: après la cession du Canada à l'Angleterre, nos ancêtres les paysans canadiens-français restaient ruinés par une longue guerre. Ceux qui purent s'en retourner en France s'embarquèrent. La mère-patrie nous oublia, ce fut cruel: pas le moindre secours. Tout autre peuple eût péri. Depuis ce temps l'immigration et les capitaux anglais ont afflué toujours et sans cesse; est-il étonnant que les anglais aient des sous, et que nous ne soyons pas millionaires. Nous ne sommes pas riches; nous sommes à l'aise, vivant heureux et contents. De 60 000, dans un peu plus d'un siècle, les Canadiens-français se sont accrus par leur propre expansion à deux millions. M. le Prof. Smith nous reproche d'être aussi prolifiques et cela "*sans prévoyance,*" dit-il. Comprenez vous ce *sans prévoyance*? C'est comme si Dieu n'avait pas dit à nos premiers parants: "*croissez et multipliez vous,* et à Abraham, sous forme de bénédiction: "*votre postérité sera nombreuse comme les sables du rivage.*" Serait-ce contraire à la morale d'avoir de nombreuses familles? S'il en est ainsi M. le Professeur peut s'en prendre à Dieu qui nous en fait pour ainsi dire un commandement.

La partie religieuse semble un peu négligée. M. Beaugrand ne parait pas à l'aise sur ce point.

Quant à l'idée que les Canadiens seraient en faveur de l'annexion, M. Beaugrand n'en est pas plus certain que l'homme de la lune, en somme l'article est bien et nous fait honneur.

UBALD HÉLIO.

Nouvelles Religieuses.

—L'impératrice douairière Victoria, mère de l'empereur d'Allemagne et fille aînée de la reine d'Angleterre, s'est convertie au catholicisme, à Berlin. Elle aurait fait profession de foi en présence de M. l'abbé Rodigewski, attaché à la maison du prince Radsiwill. Le comte Resselwell, l'impératrice d'Allemagne, le grand Maréchal catholique et le prince Radsiwill ont été témoins de la cérémonie.

—Le clergé du Canada vient de perdre un de ses membres les plus distingués et Montréal un de ses plus estimables citoyens dans la personne de M l'abbé Télesphore Harel, chancelier de l'évêché, qui est décédé jeudi, après quelques jours de maladie.

Homme d'un grand sens et d'une profonde érudition, il était un des plus précieux collaborateurs de Mgr l'archevêque de Montréal.

Agé de 41 ans seulement, il était souvent dérangé dans la retraite qu'il aimait par la foule de ceux qui cherchaient ses conseils.

Après de brillantes études au collège de Montréal, il se consacra à l'enseignement dans la même maison, et quelques années plus tard, il se rendit à Rome pour compléter ses études théologiques et c'est dans la Ville Eternelle qu'il fut ordonné prêtre en 1874 et reçut le degré de docteur en droit canon.

De retour au pays, il fut fait chancelier de Monseigneur, poste qu'il a rempli jusqu'à sa mort.

Monsieur Harel agissait aussi comme notaire dans la cause de canonisation de la Bienheureuse Marguerite Bourgeois, et dans cette occurrence il écrivit plusieurs mémoires très remarqués.

—Le cardinal Lavigerie vient d'obtenir du Saint-Siège un nouvel évêque auxiliaire (au titre de Carthage). Cet auxilaire est Mgr Brincat, son vicaire-général, et déjà prélat de la maison du Saint-Père. Le cardinal a écrit à ce sujet une lettre-circulaire dans laquelle il explique que, bien que sa santé, grâce à Dieu s'améliore chaque jour, et qu'il ait pu reprendre, dans ces derniers jours, les travaux de son administration épiscopale et ceux de son ministère, il ne peut suffiré, seul, à tout ce que demande l'œuvre anti-esclavagiste et qu'il a dû penser à s'y donner un coadjuteur.

Son choix est tombé sur Mgr Brincat qui l'a déjà assisté dans son entreprise, et dont il fait le plus grand éloge. Le Pape a consenti volontiers, et le sacre du nouvel évêque aura lieu prochainement à Alger. Mgr Lavigerie sera assisté, pour la circonstance, de son autre coadjuteur, Mgr Duserre, de Mgr Combes, évêque de Constantine et de Mgr Soubrier, évêque d'Oran.

Mgr Brincat sera le premier prêtre véritablement africain élevé à l'épiscopat. Il est né à Alger d'un père et d'une mère alsaciens, et y a toujours vécu.

Affaires Municipales.

CONSEIL DE VILLE.

Procès verbal de la quatorzième séance du septième conseil de la ville de Saint-Boniface, étant la onzième séance régulière, tenue lundi le 22 juillet A.D. 1889.

Présents:—Son honneur le maire au fauteuil et MM. les conseillers Pelletier, Bedard, Lauzon, Houde et Turenne.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et confirmé.

M. le conseiller Houde présente le 7ième rapport du comité des travaux publics qui se lit comme suit:

"7ième rapport du comité des travaux publics, M. le conseiller Houde, président, M. le conseiller Pelletier et son honneur le maire,

"Votre comité recommande que le conseil en général se rende auprès de sa Grandeur Mgr l'Archevêque pour s'entendre sur les travaux à faire sur l'avenue Taché, vis-à-vis le couvent." Ce rapport est adopté.

Proposé par M. le conseiller Houde, appuyé par M. le conseiller Lauzon que M. J. B. Joyal soit nommé inspecteur des travaux publics avec une augmentation de salaire de cinq piastres par mois.

Proposé en amendement par M. le conseiller Pelletier appuyé par M. le conseiller Turenne que M. J. B. Joyal soit nommé inspecteur des travaux publics, sans augmentation de salaire.

Votent pour l'amendement MM. les conseilleurs Pelletier et Turenne, contre MM. les conseillers Houde, Lauzon, et Bédard; l'amendement est déclaré perdu et la motion principale maintenue.

Proposé par M. le conseiller Turenne, appuyé par M. le conseiller Pelletièr, que le greffier émettre des brefs immédiatement pour l'élection d'un conseiller dans le quartier No. 2 en remplacement de J. P. O. Allaire demissionnaire. Agreé

Proposé par M. le conseiller Houde que le rapport de la perception de la taxe des chiens, soit laissé sur la table. Agréé.

Proposé par M. le conseillor Pelletier, appuyé par le conseiller Bédard que la séance se lève et la séance est levée.

Choses et Autres.

—Une terrible tempête s'est déchaînée mardi de la semaine dernière sur Valleyfield et les campagnes environnantes.

Vers 7 heures p.m., un vent violent soufflait du nord ouest, accompagné d'éclairs et de formidables coups de tonnerre. Le firmament était tout en feu. Bientôt la pluie et la grêle commencèrent à tomber, et ce ne fut que vers les dix heures que tout danger parut passé.

Dans Valleyfield, les dommages ne sont pas considérables; quelques arbres tordus et renversés, des jardins criblés par la grêle, mais pas une perte de vie.

Sur la rivière Saint-Louis, la grêle a fait des ravages épouvantables. M. Joseph Boyer, M. Gélas Brault et une vingtaine d'autres ont complètement perdu leurs récoltes, à l'exception du foin. Au Rang du Cinq, au Rang du Six et dans le Rang Double, la récolte a été dévastée chez plus de cinquante cultivateurs. Sur le chemin Larocque, la foudre a éclaté sur une vingtaine de poteaux de télégraphe, qui ont été réduits en aiguillettes.

M. Joseph Boyer, de Saint Louis, rapporte qu'il est tombé chez lui une couche de près de cinq pouces d'épaisseur de grêlons mesurant pas moins de trois pouces de circonférence. A cinq heures, le lendemain au matin, il pouvait encore les ramasser par pelletées, auprès de ses bâtiments.

Les pertes sont évaluées, dans la seule paroisse de Saint-Louis, à plus de $60 000.

Chronique Locale.

—Lisez la nouvelle annonce de M. P. A. D'Auteuil.

—Voir l'annonce pour l'élection d'un conseiller dans le quartier numéro 2 de notre ville.

—Par proclamation du maire, le 27 août sera observé comme jour de fête civique à Winnipeg.

—Il est rumeur que le chemin de fer *Manitoba et North-Western* sera absorbé par le *C.P.R.* ou le *N.P. & M*

—Les travaux de construction du chemin de fer riverain qui doit relier le *N. P. & M.* et le *C P. R.* sont commencés ce matin.

—La corporation a commencé à faire couper les chardons dans les chemins. Les contribuables doivent en faire autant sur leurs propriétés d'ici à la fin du mois.

—Plusieurs personnes de Saint-Boniface doivent se rendre en pèlerinage demain à Saint-Anne. Le Rev. Père Drummond, S.J., devra y prêcher en anglais et en français.

—Mme A. P. Germain qui est en visite depuis quelques semaines dans la famille de son beau-père, M. N. Germain, partira demain pour retourner à Boston, Mass.

—Les travaux de réparation que l'on est à faire à l'Académie Provencher avancent rapidement. Toute la bâtisse a déjà été levée de plus de 3 pieds, et présente une apparence plus imposaute.

—Nons disons ailleurs que la photographie de tous les membres du concile avait été prise; nous avons eu occasion d'en voir l'épreuve et pouvons dire que c'est un portrait des mieux réussis. On pourra se procurer ce souvenir mémorable en s'adressant à M. J. M. Samson, rue Saint-Joseph Saint-Boniface. Les dimentions du portrait sont de 14 x 18 pouces et le prix n'en est que de $2.00. 4in.,

AVIS.

Le soussigné est prêt à recevoir des applications pour placer sur la liste des électeurs pour la Municipalité Rurale de Cartier et de la partie de la division électorale de Cartier, comprise dans la dite municipalité, les noms des personnes en droit d'y être inscrits.

La présente liste sera close le 19ième jour d'août 1889, ou pas moins de six semaines après la première apparition du présent avis dans *Le Manitoba*, publié à Saint-Boniface, Manitoba.

JOSEPH LEMAY, Greffier de la Municipalité Rurale de Cartier.

Saint-Norbert, 1er juillet 1889.

4ins 11.7.89

AVIS PUBLIC.

Avis public est par le present donné que le rôle d'évaluation de la Municipalité de LaBroquerie est maintenant révisé et que le soussigné greffier de la dite municipalité est prêt à recevoir des applications, afin de d'inscrire sur la liste des électeurs le nom des personnes ayant droit d'y être inscrites. La liste sera terminée le 26 août A D. 1889.

LaBroquerie, 25 juin 1889.

F. X. NORMANDEAU, Greffier de la Municipalité de LaBroquerie.

4in 4.7.89

PUBLIC NOTICE.

Public notice is hereby given that the Assessment Roll for the Municipality of LaBroquerie is finally revised and that the undersigned Clerk of said municipality is ready to receive applications for the placing upon the list of electors the names of persons entitled. Said list to be closed on the 26th August A.D. 1889.

LaBroquerie, 25th June A.D. 1889.

F. X. NORMANDEAU, Clerk of the Municipality of LaBroquerie.

4in 4 7.89

AVIS PUBLIC.

Avis public est par le présent donné que le rôle d'évaluation pour 1889 de la Municipalité Rurale de DeSalaberry est finalement révisé, et que le soussigné, greffier de la municipalité, est prêt à recevoir les applications pour faire inscrire sur la liste des électeurs le nom des personnes y ayant droit.

Ces applications seront reçues jusqu'à 2 heures p.m., jeudi, le vingt-deuxième jour d'août A.D. 1889.

L. M. P. NOEL, Greffier de DeSalaberry.

4i 4.7.89

AVIS PUBLIC.

Avis public est par le présent donné, que le rôle d'évaluation de la Municipalité de Saint-Norbert, pour l'année 1889, est maintenant révisé, et que le soussigné greffier de la dite municipalite est prêt à recevoir des applications pour faire entrer sur la liste des électeurs, le nom de toute personne y ayant droit. La liste sera close le 31ème jour d'août prochain.

Daté à Saint-Norbert, ce 1er juillet A.D. 1889.

G. T. LANDRY, Greffier.

4ins 11.7.89

VILLE DE SAINT BONIFACE MANITOBA

AVIS PUBLIC.

Avis public est par le présent donné que le rôle d'évaluation de la Ville de Saint-Boniface est maintenant révisé et que le soussigné greffier de la dite ville est prêt à recevoir des applications, afin de d'inscrire sur la liste des électeurs le nom des personnes ayant droit d'y être inscrites. La liste sera terminée le 24 août A.D. 1889.

Daté à l'Hôtel de Ville, dans la ville de Saint-Boniface, ce dixième jour de juillet, A.D. 1889.

P. FABIEN SOUCY, Greffier de la ville

4ins.11-7-89

PUBLIC NOTICE.

Public notice is hereby given that the Assessment Roll for the Town of Saint-Boniface is finally revised and that the undersigned Clerk of said Town is ready to receive applications for the placing upon the list of electors the names of persons entitled. Said list to be closed on the 24th August A.D. 1889.

Dated at the Town Hall, in the Town of Saint-Boniface, this tenth day of July A.D. 1889.

P. FABIEN SOUCY, Clerk of the Town.

4ins.11-7-89

LA CORPORATION MUNICIPALE DE SAINT-BONIFACE 1880 MANITOBA

AVIS PUBLIC.

Avis public est par le présent donné que le rôle d'évaluation de la Municipalité de Saint-Boniface est maintenant revisé et que le soussigné greffier de la dite municipalité est prêt à recevoir des applications afin d'inscrire sur la liste des électeurs le nom des personnes ayant droit d'y être inscrites. La liste sera terminée le vingt-quatrième d'août A.D. 1889.

Daté à Saint-Boniface, ce dixième jour de juillet, A.D. 1889.

EDWARD R. LLOYD, Greffier de la Municipalité de Saint-Boniface.

4ins.11-7-89

PUBLIC NOTICE.

Public notice is hereby given that the Assessment Roll for the Municipality of Saint-Boniface is finally revised and that the undersigned Clerk of said Municipality is ready to receive applications for the placing upon the list of electors the names of persons entitled. Said list to be closed on the 24th of August A.D. 1889.

Dated at Saint-Boniface, this 10th day of July, A D. 1889.

EDWARD R. LLOYD, Clerk of the Municipality of Saint-Boniface.

4ins.11-7-89

AVIS.

Avis est par le présent donné que toutes communications se rapportant aux affaires qui concernent le département des Affaires Sauvages, doivent être adressées à l'honorable E. Dewdney, comme surintendant général des Affaires Sauvages, et non comme ministre de l'intérieur, ou au soussigné. Tous les officiers du département devraient adresser leurs lettres officielles au soussigné.

L. VANKOUGHNET, Député surintendant général des Affaires Sauvages,

Département des Affaires Sauvages, Ottawa, 11 Mai 1889. 13ins 23.5.89

AGRICULTURE.

L'ÉCONOMIE.

Il n'y a pas de science plus utile pour une femme que celle de bien diriger un ménage ; mais cette science se compose principalement d'expérience, et il faut par conséquent se familiariser, aussitôt que possible avec les détails infinis qu'elle comporte. Fut-elle donc des meilleures intentions, d'une volonté ferme, d'une habileté remarquable, une jeune fille placée après son mariage, à la tête du gouvernement de son ménage, perdra en vains essais un temps précieux, si elle n'a déjà pris connaissance dans la maison paternelle, de la mission qu'elle exercera désormais sous sa propre responsabilité.

Au chef de famille appartient généralement le devoir de gagner l'existence de ceux qui dépendent de lui ; mais ses efforts seraient vains, insuffisants, et, pour ainsi dire, inutiles, si la mère de famille dédaignait ou ignorait la grande science de l'économie. C'est l'économie qui constitue l'épargne, qui distribue les dépenses de la façon la plus avantageuse pour tous les membres de la famille ; c'est l'économie qui enseigne les moyens d'obtenir le bien-être en maintenant l'ordre et donne à toutes choses l'aspect élégant qui est le besoin légitime de toutes les organisations délicates ; c'est elle qui indique le point précis que l'on doit atteindre pour éviter deux défauts également répréhensibles : la parcimonie et la prodigalité.

C'est que l'économie est le grand trésorier de tous les ménages ; pour les mères de famille, l'économie représente la prospérité et l'abondance du foyer domestique ; pour les égoïstes, l'économie est le moyen d'obtenir les jouissances personnelles et solidaires ; pous les cœurs généreux, elle est la voie qui conduit à la charité et qui permet les libéralités faites à propos ; grâce à l'économie, on peut éviter de disputer à une malheureuse ouvrière une partie de son humble salaire, si péniblement gagné. On peut toujours être équitable et souvent généreux

La prodigalité offre naturellement les résultats opposés ; elle marche toujours en compagnie de la parcimonie, car on alimente le superflu qu'aux dépens du nécessaire. On intervertit ainsi l'importance réelle de chaque objet, on traite sérieusement les choses futiles et frivoles, légèrement les objets sérieux : les "fantaisies," celles-là même qui semblent être peu coûteuses, absorbent petit à petit une grande partie de l'argent dont on peut disposer et l'on arrive insensiblement, soit à retrancher les dépenses nécessaires et sensées, soit à augmenter sa part aux dépens d'autrui.

L'ÉLEVAGE DES CHEVAUX.

Le cultivateur est l'éleveur par excellence du cheval : je ne conçois pas pourquoi il n'y ait pas un plus grand nombre de cultivateurs qui se livrent à cette industrie qu'ils pourraient rendre si lucrative. J'ai connu de bons cultivateurs, au moins ils étaient considérés comme tels, qui passaient des années et des années sans élever de poulains. Est-ce négligence, apathie ? cela pourrait bien être ; dans tous les cas, ces cultivateurs perdaient tous les ans une couple de cents piastres qu'ils auraient pu obtenir par l'élevage de poulains. Je demandai un jour à un de mes amis, cultivateur, pourquoi il n'élevait pas de chevaux. "Oh ! dit-il, une bonne jument poulinière est chose si rare et si chère que je n'ose me risquer à en acheter une." C'est la raison que donnent beaucoup de cultivateurs qui n'élèvent pas de poulains. D'abord, ce n'est pas le cas qu'une bonne jument poulinière soit chose très-rare. Le cultivateur qui veut s'en donner la peine peut toujours en trouver une, et presque toujours, une jument qui n'a pas donné de produit remarquable peut, avec le soin et les précautions, donner de magnifiques résultats.

Maintenant, je vous le demande, un animal qui peut rapporter certainement cent pour cent de profit et se payer en deux ou trois ans, est-ce un animal cher bien que le prix qu'il coûte soit considérable ? C'est le cas pour une bonne jument poulinière ; en effet, si elle vous donne deux ou trois bons poulains, elle s'est payée et les poulains ne vous ont presque rien coûté.

Je vous entends me dire : "C'est très-bien tout cela, mais notre chroniqueur agricole, vous savez bien qu'avec des mots et des *si*... on peut faire bien des choses."—Je vous réponds que vous pouvez changer ces *si* en réalité très facilement en observant dans l'élevage des chevaux les points généraux suivants :

1o Procurez-vous une jument poulinière d'une bonne grosseur ; car vous devez chercher autant que possible des chevaux de trait pesants, et non des chevaux légers, trotteurs. Les premiers sont plus vite prêts pour le marché, ils rendent service de bonne heure et se vendent toujours mieux.

2o Quand vous vous êtes assuré que votre jument vous donne de bons poulains, ne la vendez pas pour aucun prix, vous possédez en elle une petite fortune. Prenez-en grand soin, ne l'accablez pas d'ouvrage ; ayez toujours à l'esprit qu'elle a une rude tâche à remplir et qu'elle a besoin de ménagement.

3o Choisissez scrupuleusement le cheval reproducteur : dans l'élevage des poulains, c'est le point essentiel. Rappelez-vous qu'un prix élevé pour le service d'un bon cheval n'est pas toujours, il est vrai, une garantie certaine d'un mérite supérieur ; mais qu'un prix modique est toujours un certificat d'infériorité. Pensez que quelques piastres sont bien vite rattrapées sur un poulain d'un vrai mérite, tandis qu'un avorton ne vaut jamais beaucoup. Dans l'élevage du cheval, comme partout ailleurs, ne pratiquez pas une fausse économie qui consiste à ménager une piastre pour en perdre dix plus tard.

4o Ne pratiquez pas, pour vos poulains, le système de *l'élevage à la fourche et à la porte de la grange*, sous prétexte d'endurcir, d'habituer vos jeunes chevaux à la misère, système encore malheureusement trop suivi. Il n'y a pas de meilleur marché pour votre avoine que l'estomac de vos poulains. Prenez deux jeunes poulains de valeur égale ; tenez en un en bonne condition durant toute sa croissance ; pendant toute cette période les organes digestifs de ce jeune poulain se développeront de telle sorte, que plus tard il pourra se maintenir en bon état avec peu de nourriture. Au contraire, laissez l'autre poulain abandonné au système *de la porte de grange* ; à trois ans, commencez à le soigner, vous vous apercevrez qu'il est très difficile de le tenir en bonne condition, bien que vous le soigniez copieusement ; vous aurez un cheval dur d'entretien ; il pourra *manger une grange* sans engraisser ; pour la raison qu'habitué à une pauvre et maigre nourriture, ce cheval n'a pu développer ses organes digestifs qui ne peuvent plus utiliser cette abondance de nourriture.

Amis cultivateurs, suivez ces quelques points généraux et élémentaires sur l'élevage des chevaux et vous vous en trouverez bien. Commencez dès cette année cet élevage, et dans trois ou quatre ans, vous vous serez enrichis de trois ou quatre cents piastres.

Municipalite de Montcalm.

AVIS.

Est par les pésentes donné

1o. Que le greffier soussigné de la municipalité de Montcalm est maintenant prêt à recevoir des applications pour placer sur la liste des voteurs les noms des personnes y ayant droit.

2o. Que la liste des voteurs de la dite municipalité sera fermée le 17ème jour du mois d'août, A. D. 1889.

Daté à Saint-Jean-Baptiste, ce 17ème jour de juin, A.D. 1889.

JOSEPH BARIL,
Greffier.